

CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

12 décembre 2016

Le Conseil, présidé par Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, débutera à 10 h 30 par une discussion sur l'**Afrique**. Ce débat devrait servir d'orientation dans la perspective de la communication conjointe sur l'Afrique qui devrait être présentée au printemps 2017. Il contribuera également à la préparation du prochain sommet entre l'Afrique et l'UE qui se tiendra à l'automne 2017.

Les ministres évoqueront aussi la **République démocratique du Congo**. Ils feront le point sur les derniers développements intervenus dans ce pays.

Dans la perspective du Conseil européen du 15 décembre, le Conseil discutera des **migrations**, en se concentrant sur la mise en œuvre des engagements de La Valette. Il étudiera en outre les progrès accomplis en ce qui concerne l'approche fondée sur un cadre de partenariat et les pactes par pays.

La session du Conseil sera précédée, à 9 h 30, de la signature de l'accord de dialogue politique et de coopération entre l'UE et Cuba.

À l'issue de la session du Conseil, les ministres auront une discussion informelle avec le Président Colombien, Juan Manuel Santos. Celle-ci sera suivie de la signature de l'accord constitutif du **Fonds fiduciaire de l'UE pour la Colombie**.

Possibilités de point presse:

- +/- 7 h 45 (à confirmer) Déclaration de la haute représentante, Federica Mogherini, avant la réunion
- +/- 10 h 05 Conférence de presse - Accord de dialogue politique et de coopération UE-Cuba
- +/- 16 h 30 Conférence du presse - Conseil des affaires étrangères
- +/- 18 h 05 Conférence de presse - Relations UE-Colombie

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Relations UE-Afrique

La session du Conseil débutera par une discussion sur les **relations UE-Afrique**. Ce débat devrait servir d'orientation dans la perspective de la communication conjointe relative aux objectifs et priorités stratégiques de l'UE dans ses relations avec l'Afrique qui devrait être présentée en avril 2017. Il contribuera également à la préparation du prochain sommet entre l'Afrique et l'UE qui se tiendra à l'automne 2017.

Le Conseil se penchera sur les priorités pour les relations de l'UE avec l'Afrique, conformément à la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'UE et le nouveau consensus européen pour le développement. Les ministres examineront comment faire évoluer ces relations compte tenu des **nouveaux défis** que sont le ralentissement de l'activité économique, l'évolution démographique, la fragilité croissante de certains États, l'immigration irrégulière et ses causes profondes, la radicalisation violente, le terrorisme et les graves crises humanitaires.

La coopération et le dialogue avec l'Afrique demeurent essentiels pour prévenir les conflits, favoriser la sécurité des populations, s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité, gérer les flux migratoires et soutenir la création d'emplois grâce au commerce, à la coopération au développement et à l'investissement.

Le Conseil devrait étudier en quoi les **mutations politiques et sociétales** observées sur le continent africain sont susceptibles de modifier les conditions de l'action de l'UE. Dans certains pays, la participation, la liberté et la stabilité politiques se renforcent. Les organisations régionales africaines se mettent peu à peu à contribuer activement à la promotion de la bonne gouvernance. La gouvernance reste néanmoins fragile et précaire le risque de nombreux retours en arrière persiste. Les ministres devraient réfléchir aux moyens d'accroître l'efficacité de l'action que mène l'UE pour renforcer la stabilité politique et la résilience démocratique.

Les ministres examineront aussi comment soutenir la transformation structurelle des économies africaines dans le but de générer une **croissance inclusive**. En dépit d'une amélioration globale de la situation économique de l'Afrique, les taux de croissance n'ont pas donné lieu à une création suffisante d'emplois et ne se sont pas révélés assez inclusifs pour réduire de manière significative la pauvreté. Les ministres examineront comment les accords de partenariat économique (APE) et le plan d'investissement extérieur européen dont la mise en place est proposée peuvent contribuer à stimuler l'investissement et l'intégration économique. Le Conseil discutera en outre de la manière dont l'innovation peut être soutenue pour encourager la transition énergétique de l'Afrique et son adaptation au changement climatique.

Le Conseil devrait évaluer comment réagir aux **défis qui se posent** actuellement en Afrique en matière de sécurité.

Il se pourrait aussi que le Conseil fasse le point de l'état de la mise en œuvre de la feuille de route UE-Afrique 2014-2017 qui a été adoptée lors du dernier sommet UE-Afrique qui s'est tenu les 2 et 3 avril 2014.

[Déclaration du 4e sommet UE-Afrique, 2 et 3 avril 2014](#)

[Feuille de route UE-Afrique 2014-2017, 2 et 3 avril 2014](#)

[Les relations UE-Afrique](#)

République démocratique du Congo

Le Conseil débattait de l'évolution récente de la situation en République démocratique du Congo (RDC).

L'UE s'est déclarée préoccupée par la détérioration de la situation politique et de la sécurité. Alors qu'approche la date à laquelle, conformément à la Constitution, le mandat du Président Kabila est censé prendre fin, les ministres devraient répéter l'appel l'UE visant à ce que tous les acteurs s'engagent à respecter la Constitution.

Dans ses conclusions du 17 octobre 2017, le Conseil a condamné les actes d'extrême violence qui ont eu lieu les 19 et 20 septembre 2016 en RDC, en particulier à Kinshasa. Les ministres ont fait observer que ces événements ont encore aggravé la situation d'impasse dans laquelle se trouve la RDC du fait de la non-convocation dans les délais constitutionnels du corps électoral en vue de l'organisation de l'élection présidentielle. Le Conseil a réaffirmé la responsabilité première des autorités de la RDC dans l'organisation des élections.

Dans ses conclusions, le Conseil a clairement indiqué que l'UE utiliserait tous les moyens à sa disposition, y compris le recours à des mesures restrictives individuelles. Ces mesures seraient dirigées contre ceux qui sont responsables de graves violations des droits de l'homme, incitent à la violence ou qui feraient obstacle à une sortie de crise consensuelle et pacifique.

Le Conseil devrait prendre une décision sur la possibilité d'adopter des mesures restrictives en ligne avec ces critères.

[Conclusions du Conseil sur la République démocratique du Congo \(17 octobre 2016\)](#)

[La République démocratique du Congo et l'UE](#)

Syrie

Au cours du déjeuner, les ministres se pencheront sur l'évolution récente de la situation en Syrie. Les ministres feront le point sur les derniers développements intervenus sur le terrain, en particulier à Alep. Ils procéderont à un échange de vues sur la manière de soutenir les efforts que déploient les Nations unies pour faire revenir les parties au conflit à la table des négociations dans le cadre du processus politique mené à Genève.

Les ministres dresseront le bilan des événements intervenus en Syrie depuis le dernier échange de vues qu'ils ont eu à ce sujet lors de la session du Conseil des affaires étrangères du 14 novembre 2016. Dans ses conclusions du 20 octobre 2016, le Conseil européen a invité la haute représentante à continuer, avec la Commission, à œuvrer à l'initiative humanitaire lancée par l'UE et à l'organisation des évacuations sanitaires en coopération avec les Nations unies. Parallèlement au travail humanitaire, la haute représentante a intensifié ses démarches auprès des acteurs clés de la région en vue de la réconciliation et de la reconstruction après le conflit, une fois qu'une transition politique sera en place.

L'UE et les États membres ont jusqu'ici mobilisé plus de 8,9 milliards d'euros aux fins de l'aide humanitaire et de stabilisation en réponse à la crise en Syrie. En février 2016, ils s'étaient engagés à verser plus de 3 milliards d'euros pour la période 2016-2017.

[Observations de la haute représentante lors de la réunion du groupe d'experts sur l'avenir de la Syrie, tenue avec l'envoyé spécial des Nations unies Staffan De Mistura - 3 décembre 2016](#)

[Syrie:réponse du Conseil à la crise](#)

Migration

Le Conseil discutera des migrations, suite au Conseil affaires étrangères du 17 octobre et au Conseil affaires étrangères (développement) du 28 novembre. Le Conseil dressera le bilan des progrès accomplis en ce qui concerne l'**approche fondée sur un cadre de partenariat** et les pactes par pays avec les cinq pays prioritaires que sont le Mali, le Niger, le Sénégal, le Nigeria et l'Éthiopie. Le Conseil se penchera également sur la mise en œuvre des **engagements de La Valette**, dans la perspective de la réunion des hauts fonctionnaires, qui se déroulera à Malte en février prochain, sous les auspices de la présidence tournante.

Les ministres des affaires étrangères feront également le point sur les travaux en cours concernant le plan d'investissement extérieur proposé, y compris le **Fonds européen pour le développement durable (EFSD)**. Le 1^{er} décembre 2016, le Comité des représentants permanents (Coreper) a approuvé la position de négociation du Conseil concernant le règlement relatif au EFSD. Le fonds contribuera à traiter les causes profondes des migrations, en créant des perspectives d'emploi, en encourageant les investissements et en facilitant le développement durable dans les pays partenaires. Il est prévu que la position du Conseil soit adoptée formellement par le Conseil (affaires générales) le 13 décembre.

Ces travaux serviront à la préparation du **Conseil européen du 15 décembre** qui fera le point sur les derniers développements intervenus concernant la politique globale de l'UE en matière de migrations, l'accent étant mis en particulier sur la dimension extérieure. Le 13 décembre, la haute représentante et la Commission devrait présenter un deuxième rapport sur l'avancement des travaux et rendre compte des premiers résultats obtenus.

Dans ses conclusions du 20 octobre 2016, le Conseil européen a rappelé qu'il importe de continuer à travailler à la mise en œuvre du cadre de partenariat, l'accent étant mis dans un premier temps sur l'Afrique, afin de prévenir la migration illégale le long de la route de la Méditerranée centrale.

L'UE a fait de la question des migrations une partie intégrante permanente de sa politique étrangère. En conséquence, elle a intensifié le dialogue et renforcé sa coopération avec les pays tiers sur la question des migrations, tant sur le plan bilatéral que multilatéral.

[Conclusions du Conseil européen sur les migrations, 20 octobre 2016](#)

[Fonds européen pour le développement durable:le Conseil arrête sa position de négociation](#)

[Trouver des solutions aux pressions migratoires](#)

[Sommet de La Valette, 11 et 12 novembre 2015 - plan d'action](#)

Autres points

Le Conseil devrait adopter, sans débat, un certain nombre de décisions, notamment en ce qui concerne les points suivants:

Soudan du Sud

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur le Soudan du Sud, eu égard à l'évolution profondément préoccupante de la situation dans le pays. Le Conseil devrait inviter toutes les parties à déposer les armes et à prendre des mesures décisives pour mettre un terme à la violence afin d'éviter la guerre, en considérant qu'il s'agit là d'une dernière chance pour les dirigeants politiques et militaires d'éviter la reprise des hostilités, d'épargner de nouvelles souffrances à leur population et de trouver un règlement politique juste et sans exclusive à leurs différences.

Le Conseil devrait demander au gouvernement de transition d'assumer ses responsabilités en ce qui concerne la protection des civils, et il devrait exhorter toutes les parties à mettre un terme aux violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international.

[Conclusions du Conseil sur le Sud Soudan du 18 juillet 2016](#)

[Délégation de l'Union européenne au Soudan du Sud](#)

République populaire démocratique de Corée

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la République populaire démocratique de Corée (RPDC - Corée du Nord), en condamnant fermement les essais nucléaires et les multiples lancements de missiles balistiques effectués par la RPDC en 2016. Ceux-ci représentent une menace grave pour la paix et la sécurité internationales et portent atteinte au régime mondial de non-prolifération, dont l'UE est un fervent défenseur depuis des dizaines d'années. Le Conseil devrait souligner que ces actes irresponsables et illégaux exacerbent les tensions dans la péninsule coréenne au détriment de tous. Le Conseil pourrait à nouveau appeler la RPDC à renouer un dialogue crédible et constructif avec la communauté internationale.

[Page web du site du SEAE consacrée à la Corée du Nord](#)

En marge du Conseil

Cuba

La session du Conseil sera précédée de la signature de l'accord de dialogue politique et de coopération entre l'**UE et Cuba**. Cet accord, qui est le premier jamais signé entre l'UE et Cuba, constituera le nouveau cadre juridique des relations UE-Cuba. Il prévoit un dialogue politique renforcé, une amélioration de la coopération bilatérale et l'élaboration d'une action commune dans les enceintes multilatérales.

À la signature de l'accord, conformément à la décision du Conseil du 6 décembre, la position commune de l'UE sur Cuba de 1996 sera abrogée.

L'accord de dialogue politique et de coopération crée un cadre propice à un dialogue politique renforcé, à une amélioration de la coopération bilatérale et à l'élaboration d'une action commune dans les enceintes multilatérales. Il définit les principes et objectifs généraux des relations entre l'UE et Cuba et comporte trois grands chapitres:

- **dialogue politique**: ce chapitre porte, entre autres, sur des questions telles que les droits de l'homme, les armes de petit calibre et le désarmement, les migrations, les drogues, la lutte contre le terrorisme et le développement durable;
- **coopération et dialogue sur les politiques sectorielles**: ce chapitre **a** trait notamment à des domaines tels que les droits de l'homme, la gouvernance, la société civile, le développement social et économique, l'environnement ainsi que la coopération régionale;
- **échanges commerciaux et coopération commerciale**, ce chapitre traite des principes du commerce international et concernant la coopération douanière, la facilitation des échanges, les règles et normes techniques, le commerce et l'investissement durables.

L'accord traduit l'élargissement et le renforcement des relations entre l'UE et Cuba, dans le prolongement du progrès importants réalisés depuis que le dialogue politique et la coopérations ont été relancés en 2008. Les négociations en vue de l'accord ont débuté en avril 2014 et se sont achevées à l'issue de sept cycles, en mars 2016. Le 11 mars 2016, la haute représentante s'est rendue à Cuba à l'occasion de la septième réunion formelle du dialogue politique UE-Cuba, au cours de laquelle l'accord a été officiellement paraphé.

L'accord signé et conclu prendra la forme d'un accord "mixte". Cela signifie que, du côté de l'UE, il doit être signé à la fois par l'UE et par les États membres, et ratifié par l'ensemble des parlements nationaux et régionaux concernés. L'accord s'appliquera à titre provisoire, dans l'attente de la ratification par l'ensemble des États membres. L'application provisoire concernera les dispositions relevant de la compétence de l'UE.

[Relations UE-Cuba:le Conseil ouvre un nouveau chapitre - communiqué de presse du 6 décembre 2016](#)

[Relations UE-Cuba](#)

[Délégation de l'Union européenne à Cuba](#)

Colombie

À l'issue de la session du Conseil, les ministres auront une discussion informelle avec le **Président** Colombien, Manuel **Santos**. Celle-ci sera suivie de la signature de l'accord constitutif du **Fonds fiduciaire de l'UE pour la Colombie**.

La Commission européenne a adopté une décision autorisant la création du fonds fiduciaire le 23 mars, l'objectif général étant de soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix définitif. Le Fonds fiduciaire de l'UE devrait disposer de près de **95 millions d'euros** provenant du budget de l'UE et de contributions de 19 États membres de l'UE. De manière générale, le développement rural constituera la priorité du fonds fiduciaire.

Le Fonds fiduciaire de l'UE pour la Colombie fait partie d'une enveloppe globale de près de 600 millions d'euros visant à soutenir les efforts de consolidation de la paix après le conflit déployés par la Colombie. En dehors du fonds fiduciaire, le soutien apporté par l'UE à la Colombie consiste en des mesures à court et moyen terme prenant la forme de prêts, d'assistance technique et d'aides. Ce soutien passe notamment par un fonds de coopération financé à partir de l'instrument de financement de la coopération au développement (67 millions d'euros pour la période 2014-2017) et de l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix (28 millions d'euros) et destiné à appuyer le plan de réaction rapide du gouvernement colombien, ainsi que par des prêts proposés par la Banque européenne d'investissement (400 millions d'euros).

La signature de l'accord constitutif du **Fonds fiduciaire de l'UE pour la Colombie** aura lieu le lundi 12 décembre à 17 h 30, en présence de la haute représentante, Federica Mogherini, et du Président colombien, Juan Manuel Santos. L'accord sera signé par la Commission européenne et par les 19 États membres participants: la Croatie, la République tchèque, l'Allemagne, l'Irlande, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovénie, la Slovaquie, la Suède et le Royaume-Uni.

Cette signature sera suivie d'une photo de famille et d'une conférence de presse. Une accréditation spéciale est nécessaire pour participer aux séances photos et assister à la conférence de presse (voir note aux rédactions).

[Note aux rédactions - Visite du Président Colombien en marge du Conseil des affaires étrangères](#)